



### **Annulation d'actions**

Le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 13 mai 2011, a décidé d'annuler 505 993 actions acquises par la société dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires. Le nombre d'actions annulées correspond à la création d'actions nouvelles liées aux options de souscription d'actions et aux actions gratuites exercées ou acquises définitivement en 2010 et au début 2011, ainsi qu'aux options de souscription d'actions actuellement exerçables et dans la monnaie.

Le capital social est ainsi ramené de 169 345 571,40 euros à 168 571 402,11 euros divisé en 110 177 387 actions de 1,53 €, entièrement libérées.

Saint-Etienne, le 19 mai 2011